

Envoyé en préfecture le 18/09/2019

Reçu en préfecture le 18/09/2019

2019<sub>CC06112-DE</sub> ID: 060-20006697

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nº: 2019-CC-06-112

ATTRIBUTION DU MARCHE **DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE** REQUALIFICATION DE LA **ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES SENLIS SUD OISE** 

**SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2019** 

**NOMBRE DE DELEGUES** 

en exercice: 48

présents: 29

votants: 41

5 Septembre 2019

**SECRETAIRE DE SEANCE:** Martine PALIN SAINTE **AGATHE** 

L'an deux mille dix-neuf, le Jeudi douze Septembre, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la Salle Polyvalente à Chamant, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du conseil municipal des communes de cette catégorie.

## Siégeaient à l'assemblée :

- \* Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- \* Madame BELGUERRAS Martine (Raray) suppléante de Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc,
- \* Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- \* Monsieur NOCTON Laurent (Villers-Saint-Frambourg-Ognon)
- \* Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- \* Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- \* Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- \* Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- \* Monsieur FLEURY Pierre (Senlis)
- \* Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)
- \* Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- \* Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis)
- \* Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
- \* Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- \* Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- \* Monsieur LESAGE William (Chamant)
- \* Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)
- **DATE DE CONVOCATION:** \* Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
  - \* Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
  - \* Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
  - \* Madame NOUGIER Marie-Hélène (Courteuil) suppléante de Monsieur DUMOULIN François,
  - \* Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
  - \* Monsieur PESSE Luc (Senlis)
  - \* Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
  - \* Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
  - \* Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
  - \* Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)
  - \* Madame TEBBI Fadhila (Senlis)
  - \* Monsieur TESSON Gilles (Montlognon) suppléant de Monsieur FROMENT Daniel,

#### Pouvoirs:

- \* Madame BENOIST Magalie (Senlis) pouvoir à Madame TEBBI Fadhila (Senlis);
- \* Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève) pouvoir à Monsieur JEUDON Didier (Thiers
- \* Monsieur CURTIL Benoît (Senlis) pouvoir à Monsieur Philippe L'HELGOUALC'H (Senlis);
- \* Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis) pouvoir à Madame Pascale LOISELEUR (Senlis);
- \* Monsieur GUALDO Philippe (Senlis) pouvoir à Monsieur Pierre FLEURY (Senlis);
- \* Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis) pouvoir à Monsieur Daniel GUEDRAS (Senlis);
- \* Madame LOZANO Michelle (Mont-L'Evêque) pouvoir à Monsieur Dimitri ROLLAND (Barbery);
- Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines) pouvoir à Monsieur Guillaume MARECHAL (Fleurines);
- \* Madame MIFSUD Florence (Senlis) pouvoir à Madame Véronique LUDMANN (Senlis);

Envoyé en préfecture le 18/09/2019

Reçu en préfecture le 18/09/2019

\* Monsieur PRUCHE Francis (Senlis) pouvoir à Madam

(Senlis);

\* Madame REYNAL Sophie (Senlis) pouvoir à Madame veronique recovos reprirant (Senlis);

\* Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis) pouvoir à Madame Elisabeth SIBILLE (Senlis);

Ne siégeai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(vent) :

- \* Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- \* Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- \* Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- \* Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- \* Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc, (Raray)
- \* Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis)
- \* Monsieur DUMOULIN François, (Courteuil)
- \* Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- \* Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- \* Monsieur FROMENT Daniel, (Froment)
- \* Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)
- \* Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)
- \* Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)
- \* Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)
- \* Madame LOZANO Michelle (Mont-L'Evêque)
- \* Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- \* Monsieur MENEZ Yves (Villers-Saint-Frambourg-Ognon)
- \* Madame MIFSUD Florence (Senlis)
- \* Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaâlis)
- \* Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
- \* Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- \* Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis)

Ne siégeai(en)t pas à l'assemblée mais étai(en)t représenté(s) par leur suppléant :

- \* Madame BELGUERRAS Martine (Raray) suppléante de Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc,
- Madame NOUGIER Marie-Hélène (Courteuil) suppléante de Monsieur DUMOULIN François,
- \* Monsieur TESSON Gilles (Montlognon) suppléant de Monsieur FROMENT Daniel,

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 29 présents, 19 absents et 12 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

# Exposé des motifs

Un marché public, sous la forme d'une procédure adaptée, a été lancé le Mardi 30 Juillet 2019, sous la référence 2019-07, relatif à la mission de maitrise d'œuvre pour la requalification de la Zone d'Activités Economiques de Senlis Sud Oise.

La date limite de réception des offres a été fixée au Vendredi 6 Septembre 2019 à 12h00.

Les candidats devaient proposer un montant d'honoraires pour assurer la mission de maitrise d'œuvre détaillée en une tranche ferme, pour les missions AVP et PRO et en six tranches conditionnelles, pour les missions VISA, DET/OPC et AOR relatives aux six opérations à mener à savoir Avenue Félix Louat Nord, avenue Félix Louat Sud, Avenue Etienne Audibert Est, avenue Etienne Audibert Ouest, la Chaussée Brunehaut et l'avenue Gaston de Parseval.

## Projet de délibération

<u>Vu</u> la consultation de marchés publics sous la forme d'une procédure adaptée lancée, sous la référence 2019/07, relative à la mission de maitrise d'œuvre pour la requalification de la Zone d'Activités Economiques Senlis Sud Oise,

Vu le Rapport d'Analyse des Offres,

Après avoir entendu l'exposé du Président de séance, par un vote au scrutin ordinaire, par 25 voix « POUR », 16 « CONTRES », aucune « ABSTENTION », les membres du Conseil Communautaire :

AUTORISENT Monsieur le Président de la Communauté de Commune constitutives du marché 2019-07 relatif à la mission de maitrise d'œuvi d'Activités Economiques Senlis Sud Oise.

Envoyé en préfecture le 18/09/2019

Reçu en préfecture le 18/09/2019

Affiché le 18 SEP. 2019

ID: 060-20066975-20190912-DEI 2019CC06112-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission en Sous-préfecture

Et de l'affichage le 2019

Le Président,

Philippe CHARRIER

Pour extrait certifié conforme, Fait à Senlis,

Le 1 8 SET. 2019

Le Président,

Philippe CHARRIER